

CERTIFICATION ACADÉMIQUE
POUR L'ENSEIGNEMENT D'UNE
DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE (DNL)
EN LYCÉE GÉNÉRAL OU TECHNOLOGIQUE

SESSION 2024

DOSSIER DE CANDIDATURE : PAGE DE GARDE

CIVILITÉ : Madame Monsieur

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE ACADÉMIQUE :

ÉTABLISSEMENT D'AFFECTATION

Nom de l'établissement :

Département :

Commune :

DISCIPLINE DE RECRUTEMENT :

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE :

Pour rappel, une DNL ne peut être adossée qu'à une LVE enseignée dans l'établissement.

Le dossier doit également comporter une lettre de motivation dans la langue étrangère concernée qui fait état de l'expérience du candidat, de son intérêt pour l'enseignement de sa discipline en langue étrangère et de sa connaissance des fondamentaux de l'enseignement des langues vivantes étrangères.

Le dossier complet à renvoyer à ce.ipr@ac-orleans-tours.fr